

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

PROGRAMME DE FORMATION

« Conseiller en investissement immobilier en location saisonnière »

Contexte et objectif principal

La location saisonnière représente un levier puissant de création de revenus et de valorisation patrimoniale, à condition d'être maîtrisée sur les plans **financier, juridique, fiscal et opérationnel**.

Cette formation vise à permettre aux participants de :

- Comprendre les mécanismes de l'investissement en location saisonnière
- Structurer un projet rentable et sécurisé
- Conseiller efficacement des clients ou piloter leur propre stratégie
- Éviter les erreurs courantes et optimiser la rentabilité
- Acquérir une vision professionnelle du métier de conseiller en investissement immobilier spécialisé en courte durée.

Objectifs opérationnels – Compétences visées

À l'issue de la formation, la stagiaire sera capable de :

- 1- Comprendre le fonctionnement du marché de la location saisonnière
- 2- Identifier les opportunités et les risques d'un projet en courte durée
- 3- Analyser la rentabilité d'un bien destiné à la location saisonnière
- 4- Maîtriser les bases juridiques, fiscales et réglementaires
- 5- Structurer un projet d'investissement cohérent (budget, financement, stratégie)
- 6- Conseiller un client ou sécuriser son propre projet immobilier
- 7- Mettre en place une exploitation opérationnelle efficace

Obligations réglementaires

Non concerné.

Prérequis

- Intérêt pour l'investissement immobilier
- Projet personnel ou professionnel lié à la location saisonnière



COFIPRA

PRÈS DE VOUS . PRÊTS POUR VOUS

Date : 03/12/2025

V1

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

– Aucune compétence technique préalable obligatoire

Durée de la formation

- 1 journée – 6 heures en présentiel : 2 modules de 3 heures
- Module optionnel : 4 heures de coaching individuel personnalisé

Public concerné

Investisseurs immobiliers, conseillers patrimoniaux débutants, agents immobiliers, indépendants souhaitant se spécialiser, personnes en reconversion professionnelle, porteurs de projets en location saisonnière.

Modalités et délais d'accès

- Téléphone : 07 666 111 80
- Mail : cofiprarhonealpes@gmail.com
- Site : www.cofipra.com
- Délai minimum d'inscription : 15 jours avant la session.

Profil des intervenants

Formation assurée par **Mme BONNET MAINE Marine**, experte en investissement immobilier et accompagnement stratégique.

Nombre de participants

1 à 5 personnes par session.

Dates de formation

1 session par mois selon calendrier interne.

Méthodes pédagogiques

- Supports théoriques écrits & projetés
- Études de cas réelles
- Démonstrations & jeux de rôle

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

- Ateliers pratiques
- Mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

- Questionnaire intermédiaire (entre chaque module).
- Mise en situation professionnelle devant un jury (interne + externe).
- Grille d'évaluation.
- Questionnaire de satisfaction final.

Lieu de formation

68, rue du Général de Gaulle — 69530 BRIGNAIS

Outils pédagogiques

- Support papier remis au début de la formation.
- Bloc-notes + stylo.

Formalisation

Attestation de fin de formation.

Parchemin de certification (si réussite aux épreuves).

Coût de la formation

- **Formation 6h en présentiel : 560 € HT**
 - **Module optionnel coaching individuel (4h) : 450 € HT**
- TVA non applicable – Article 293 B du CGI.

Accessibilité handicap

Centre accessible PMR.

Adaptations possibles selon les besoins.

Contact référent handicap : Mme NAIME

Mail : cofiprhonealpes@gmail.com – Tél : 07 666 111 80

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Déroulé de la formation

Jour 1 – Maîtriser l'investissement en location saisonnière

Module 1 (3h) – Fondamentaux de la location saisonnière et stratégie d'investissement

Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de la location courte durée
- Identifier les leviers de rentabilité – Poser les bases d'un projet solide

Contenus :

- Différence location nue / meublée / saisonnière
- Panorama du marché de la location saisonnière
- Avantages et inconvénients de la courte durée
- Typologies de biens rentables
- Choix de l'emplacement et analyse de la demande
- Erreurs fréquentes des investisseurs débutants

Échanges + quiz intermédiaire

12h30 – 13h30 : Pause

Module 2 (3h) – Rentabilité, cadre juridique et exploitation

Objectifs :

- Sécuriser juridiquement et fiscalement un projet
- Savoir calculer et optimiser la rentabilité
- Comprendre l'exploitation opérationnelle

Contenus :

- Calcul de rentabilité (cash-flow, rendement, charges)
- Réglementation locale et nationale
- Fiscalité de la location meublée (LMNP/LMP – bases)
- Financement et montage du projet

Lieu de formation : 68, rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

Tel : 07 666 111 80 - **Site internet :** www.cofipra.com

Numéro de SIRET : 844 041 814 000 30

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692461269 auprès du préfet de la région AURA - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

- Gestion opérationnelle (tarification, gestion, plateformes)
- Externalisation vs gestion autonome

Atelier pratique : étude de cas réelle

Module optionnel – Coaching personnalisé (4h – 450 € HT)
Coaching stratégique individuel – Projet personnel ou client

Objectifs :

- Travailler sur une situation réelle et spécifique
- Valider ou ajuster une stratégie d'investissement
- Sécuriser la prise de décision

Contenus personnalisés :

- Analyse complète du projet du participant
- Étude de rentabilité détaillée
- Optimisation fiscale et réglementaire
- Choix de la stratégie d'exploitation
- Plan d'action opérationnel
- Réponses aux problématiques personnelles

Restitution écrite + plan d'action individualisé